



## **Termes de Référence pour le poste de Directeur Général du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)**

### **1. Généralités**

Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) est une association privée sans but lucratif et a pour objet de mobiliser des financements afin de promouvoir, de financer et de réaliser des projets communautaires à caractère économique et social, des activités génératrices de revenus et des activités de formation initiées par des groupements communautaires de base, en vue de contribuer au développement économique et social au niveau local. Le FID, en tant qu'Agence d'Exécution de Projets, gère actuellement quatre Projets de Protection Sociale financés par l'International Development Association (IDA) de la Banque Mondiale et deux projets de l'UNICEF:

Les organes du Fonds d'Intervention pour le Développement sont :

- l'Assemblée Générale
- le Conseil d'Administration composé de ;
  - Six (6) membres d'office :
    - un représentant de l'Etat désigné par le Premier Ministre
    - un représentant du Ministère de l'Education Nationale
    - un représentant du Ministère des Finances, de l'Economie et du Budget
    - un représentant du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme
    - un représentant du Ministère de l'Agriculture
    - un représentant du Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC)
  - Quatre (4) membres élus par l'Assemblée Générale représentant les collèges suivants :
    - Maires ruraux
    - Association de base des Bénéficiaires
    - Société civile
    - Groupement socioprofessionnel

- le Directeur Général

Le FID est une grande institution ayant géré, depuis sa création en 1993 à ce jour, plusieurs projets et financements, venant essentiellement de la banque mondiale allant :

- **du développement communautaire** à travers des appuis aux communes et communautés par les activités de renforcements de capacités (maîtrise d'ouvrage communale ou communautaire, appui à la mise en place de Plans Communaux de Développement),
- **aux constructions d'infrastructures socio-économiques de base** (écoles, centres de santé de base, pistes, adduction d'eau potable....) ou économiques (places de marchés, micro périmètres irrigués, ouvrages de franchissement),
- **et réponses aux catastrophes naturelles** par des réhabilitations et reconstruction **d'infrastructures** endommagées avec les **dispositifs para cycloniques**.
- **Pour se spécialiser en filets sociaux de sécurité depuis 2014** à travers les interventions en Argent Contre Travail (ACT), les transferts monétaires pour le Développement Humain (TMC/TMDH), les filets sociaux productifs (FSP), les Fonds de Soutien (FS/FR), et les cash transfert pour les réponses d'urgence.

Actuellement les projets en cours sont :

- Le « Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) » (clôture fin déc. 2017).
- Le « Projet d'Urgence de Sécurité Alimentaire et de Protection Sociale (PURSAPS) » (clôture fév. 2018).
- Le « Projet Filets Sociaux de Sécurité (FSS) »- Financement Initial (FSS FI) », (clôture 2020).
- Le « Projet Filets Sociaux de Sécurité – Financement Additionnel (FSS FA) », (clôture 2020).

En plus, UNICEF finance le projet cash transferts Ndiao Hianatra (Let us Learn) et cofinance le programme Fiavota avec la Banque Mondiale dans le Grand Sud.

Par ailleurs, FID travaille avec près de 175.000 ménages extrêmement pauvres et est devenu une des agences de protection sociale les plus actives et importantes à Madagascar. L'effectif total du personnel du FID, toutes Directions confondues est aujourd'hui de 270. Le départ à la retraite du DG actuel, la réorganisation interne du FID suite aux expertises techniques d'un consultant de la Banque Mondiale, et les défis nouveaux en matière de Protection Sociale conduisent le Conseil d'Administration en collaboration avec la Banque Mondiale à lancer le processus de recrutement compétitif, crédible et transparent du Directeur Général du FID. Ce dernier prendra fonction après que le processus de sélection et son contrat soient approuvés par le Bailleur.

## **2. Rôles et responsabilités**

- Le Directeur Général assurera ses fonctions pour une durée de douze mois, conformément au Manuel de Procédure, aux statuts et aux Accords de Financement entre l'Etat et l'IDA et les Accords Subsidiaires entre le FID et l'Etat.

Le Directeur Général exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil d'Administration. Il est chargé de la planification stratégique, de la gestion des activités de l'Association dont il doit assurer le bon fonctionnement. A cet effet, il prépare le programme d'activités dans le respect des dispositions du Manuel de procédures. Il prépare avec le directeur administratif et financier le budget de l'Association et en assure l'exécution après approbation par le Conseil d'Administration.

- Le Directeur Général assure la supervision et la gestion des ressources humaines, techniques et financières du FID, et notamment le recrutement et la gestion du personnel, la passation de marchés et la mobilisation des financements.
- Le Directeur Général supervise et coordonne les activités des Directions Régionales.
- Le Directeur Général gère les dossiers contentieux en justice.
- Le Directeur Général assure le secrétariat du Conseil d'Administration.
- Le Directeur Général doit préparer tous les documents à soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration.
- Le Directeur Général, dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés doit rendre compte de sa mission au Conseil d'Administration. Il doit ainsi présenter les rapports trimestriels et annuels destinés au Conseil d'Administration et aux bailleurs de fonds.
- Le Directeur Général représente le FID auprès des autorités administratives, des partenaires locaux et des bailleurs de fonds.
- Le Directeur Général, peut en tant que de besoin, déléguer tout ou partie de ses pouvoir pendant un temps déterminé.
- Le Directeur Général a le pouvoir de signer toutes les demandes d'ouverture des comptes bancaires auprès les institutions bancaires ou institutions de micro finances.
- Le Directeur Général délègue le pouvoir de signature des documents de paiement aux Directeurs inter-régionaux et Responsable Administratif et Financier.
- Le Directeur Général collabore avec des personnalités de haut niveau, malgaches et étrangères

### **3. Livrables**

- Le Directeur Général doit établir des rapports au Conseil d'Administration et aux bailleurs de fonds, conformément aux Manuels de Procédures en vigueur de l'Association FID et à l'accord de financement : trimestriels et annuel.
- Les rapports devront présenter les activités réalisées dans la période précisée, les relations avec les partenaires, les difficultés rencontrées et les solutions proposées ou pouvant l'être.

### **4. Critères d'évaluation de la performance**

- Respect des accords de financement
- Transparence et rapidité de l'exécution des activités et programmes conformément aux manuels de procédures.
- Collaboration avec l'organisme de tutelle (Primature), le Ministère en charge de la protection Sociale, les ministères sectoriels, les partenaires nationaux et internationaux
- Mise en œuvre satisfaisante des projets mesurés par le rythme de décaissement, indicateur clés de performance, qualité de l'exécution physique des sous projets, la transparence, avec une gestion de qualité et intégrité, et le respect des plans d'action négocié avec le gouvernement et la Banque mondiale
- Gestion satisfaisante des ressources, y inclus du personnel et des consultants, justification des recrutements

### **5. Profil de l'emploi**

#### **Formation**

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Minimum Bac + 5) en gestion, management, gouvernance, économie, sciences sociales, développement rural, administration des affaires ou autres diplômes équivalents.
- Toute autre formation additionnelle dans des champs de connaissances en rapport avec les activités du FID serait un atout.

#### **Expériences professionnelles**

- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle générale avec des postes de responsabilité supplémentaire.
- Avoir au minimum dix années d'expérience dans la gestion d'organisation non gouvernementale ou gouvernementale de grande envergure avec une expérience supplémentaire dans un poste de leader.
- Avoir au minimum cinq ans d'expérience dans le domaine de la protection sociale ou développement communautaire en termes d'opérations et/ou de coordination ;
- Avoir géré avec un bilan réussi un programme/projet d'envergure national ou régional financé par un partenaire international.

#### **Compétences fonctionnelles**

- Posséder des capacités de proposer, comprendre et d'interpréter rapidement des modèles de financement et d'investissement
- Avoir des compétences stratégiques et analytiques alliées à un bon jugement
- une compréhension et une capacité à comprendre les enjeux de la politique de lutte contre la pauvreté et leur rôle dans la croissance et le développement économique
- avoir les capacités de mettre la conception à la mise en œuvre de projets et programme
- Forte compétence de traitement avec le leadership politique, des représentantes communautaires, des différents partenaires nationaux (ONGs, la presse, etc), et internationaux (des dirigeants africains, partenaires financier et technique etc.)

### **Compétences organisationnelles, communication et leadership**

- L'enthousiasme et l'engagement de réduire la pauvreté à Madagascar
- Une expérience exemplaire de la gestion financière, de la gouvernance et de la transparence de la gestion des fonds publics et privés
- Un bilan éprouvé de la gestion réussie des fonds de la Banque mondiale, et éventuellement des fonds provenant d'autres organismes internationaux, bilatéraux ou multilatéraux, (au moins 5 ans);
- Avoir des capacités exceptionnelles de communication et de leadership
- Faire preuve de compétences interpersonnelles et diplomatiques, pouvoir de conviction
- Avoir une capacité d'interagir efficacement avec divers intervenants, dont divers ministères sectoriels, partenaires de développement, organisations communautaires, autorités locales ainsi que la presse ;
- Avoir de solides compétences organisationnelles, intégratives et de coordination
- Avoir une capacité démontrée pour travailler dans un environnement complexe, multiculturel et politique
- Posséder une excellente capacité en gestion du temps : priorisation et gestion de temps afin de réaliser des activités de haute priorité et d'excellente qualité.

### **Compétences informatiques et linguistiques**

- Avoir d'excellentes compétences générales en Informatique, dont le package Microsoft Office (MS Word, Excel et PowerPoint)
- Posséder des compétences linguistiques de haut niveau en malgache et en français. Connaissance de l'anglais serait un avantage